

LES VOEUX DU MAIRE



Chères Moseniennes, chers Moseniens,

L'année 2020 fut une année particulière en raison de l'épidémie de COVID-19 qui a touché le monde entier. 2020 restera comme singulière et gravée dans la mémoire collective.

Je n'aurais jamais imaginé ne pas pouvoir vous souhaiter mes vœux de vive voix !

La cérémonie des vœux est un temps fort d'échanges, de convivialité, où l'on sent l'esprit vivant d'une commune. La crise sanitaire nous contraint à son annulation, c'est donc par ce n°2 des "Brèves du village", que je vous souhaite aujourd'hui une excellente année.

Je renouvelle ici mon soutien le plus total aux professionnels qui ont été et sont encore lourdement impactés : nos artisans, notre café-restaurant, nos professionnels d'hébergement, le personnel médical. Nous devons continuer de protéger les personnes les plus fragiles, nos enfants, nos aînés, mais également nos associations, nos entreprises et nos emplois.

Vous êtes nombreux à œuvrer au maintien d'un lien social au sein de notre village par une solidarité spontanée que j'ai eu plaisir à constater.

Les conditions de réunions, l'impossibilité de rendez vous participatifs, ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations. Et les sujets ne manquent pas !

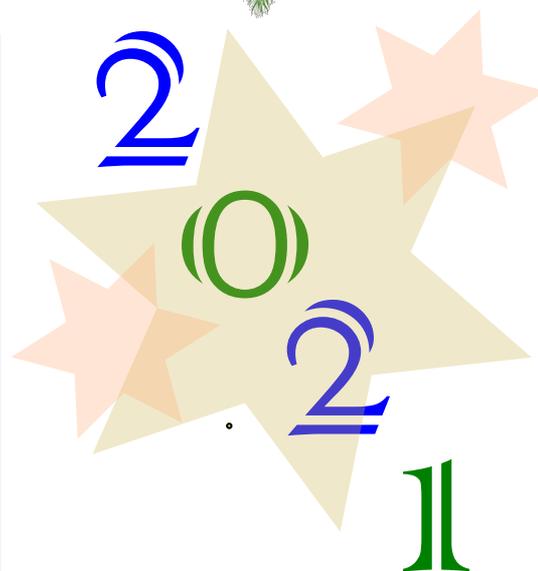
Pour 2021, faisons le vœu d'une année porteuse d'espoir.

Soyez prudents et patients, restez en bonne santé, ainsi que tous vos êtres chers.

Je souhaite également la bienvenue à toutes les nouvelles familles Moseniennes qui ont choisi notre village pour leur avenir.

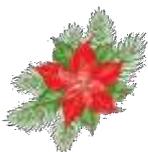
En vous renouvelant tous mes vœux les plus chaleureux de bonne année 2021.

Geneviève VAROQUI



Meilleurs Vœux

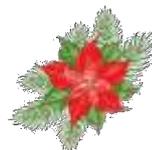
ALBUM DE DECEMBRE



Noël des enfants -
19 Décembre 2020




 Madame le Maire
 Les membres du CAS
 Le Conseil Municipal
 Vous souhaitent
 de chaleureuses fêtes de fin d'année

Pour retrouver les producteurs :
 LA BONNERIE
 77514 VERDELLOT
 01 64 04 87 10
 LA FERME DU GRAND-CLOS
 18 bis rue de Vaugpallards
 91110 PIERREZ-LE-MARAIS
 01 64 95 54 35
 LA FERME DE FONTAINE
 06 Fontaine
 77110 CHATEAU-LANON
 06 46 20 24 06
 MIEL et POLEEN
 12 rue de Bellevue
 77190 FONTAINE-LE-PORT
 06 07 06 11 04
 DES LIS CHOCOLAT
 1 rue de Baisettes
 77000 MELLEN
 01 64 32 82 06
 Prenez soin de vous et de vos proches

Distribution des colis aux aînés - Décembre 2020

RESPECTONS NOTRE CADRE DE VIE

LE BRUIT

L'utilisation des outils bruyants de bricolage et de jardinage est soumise au respect des horaires ci-contre :

Jours ouvrés : 7 h à 20 h

Samedi : 9 h à 12 h & 15 h à 19 h 30

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h



LES DECHETS

Vous retrouverez ci-contre les informations sur la collecte des déchets ménagers et sur les déchetteries à votre disposition. Les poubelles ménagères doivent être sorties la veille au soir ou le matin, n'encombrons pas inutilement les trottoirs.

Déchets ménagers : Lundi et Jeudi

Emballages (bac jaune) : Mardi



Déchets verts : du 15 avril au 15 décembre 2021

Mini déchetterie : le samedi de 9h à 12h

Accès règlementé par carte - Dépôts limités

Déchetterie : rue des prés Borets - Le Châtelet en Brie



Rues de l'Acacia, De la Fontaine Minard, du Mont, Cour Gausson, Impasse du Montceau

Ramassage effectué par le personnel de la commune

le lundi pour les déchets ménagers et le mardi pour les emballages

LES DEPOTS SAUVAGES

Véritable fléau de nos campagnes, les dépôts sauvages impactent le budget de la commune, d'autant plus lorsque des traitements, précautions ou manipulations particulières sont nécessaires (amiante, restes d'animaux,...). Soyons vigilants.



Photos prises sur le territoire mosien

L'ENTRETIEN DES ARBRES & HAIES DE VOS PROPRIETES & PARCELLES

Les arbres en bordures de routes, de chemins, des sentes, doivent être entretenus par les propriétaires des terrains et parcelles boisées. Les chutes d'arbres représentent des dangers et peuvent endommager les lignes électriques et téléphoniques. Le défaut d'entretien engage la responsabilité du propriétaire.



LES DEJECTIONS CANINES

Propriétaires de chiens, contribuez au maintien de la propreté dans nos rues : utilisez les canivaux ou ramassez les déjections de vos animaux. Merci.



LA VITESSE & LE BRUIT DES VEHICULES

La vitesse excessive au coeur de Moisenay et du Petit Moisenay constitue un danger pour tous. En outre l'utilisation de certains engins constituent des nuisances sonores qui nous ont été remontées par plusieurs habitants. Merci aux conducteurs de respecter la quiétude du village.



AGENDA

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures imposées au plan national ou départemental, l'ensemble des manifestations et activités qui étaient planifiées par les associations ou la mairie dans les prochaines semaines sont annulées ou reportées.

En concertation avec les associations, un nouveau planning des activités sera élaboré. Nous vous en transmettrons l'agenda lorsque celui ci pourra enfin être tenu, en respect des règles sanitaires qui nous seront imposées.



DU CHANGEMENT DANS LES HORAIRES

A partir du 1er février 2021, une amplitude horaire élargie pour vous accueillir en mairie et des horaires plus adaptés à tous pour l'agence postale.

MAIRIE

Lundi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Mardi	FERME
Mercredi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h - 16 h à 19 h
Vendredi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Samedi	9 h à 12 h



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

AGENCE POSTALE

Lundi	9 h à 11 h
Mardi	9 h à 11 h
Mercredi	9 h à 11 h - 16 h à 18 h
Jeudi	9 h à 11 h
Vendredi	9 h à 11 h
Samedi	9 h à 12 h